

Pour une meilleure prise en charge des femmes victimes de violences

ÉVÉNEMENT EN LIGNE DE LANCEMENT

LIVRET DES DROITS DES FEMMES VICTIMES

COURS HELP SUR LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES A L'EGARD DES FEMMES

TUNISIE, 8 et 9 DECEMBRE 2020

Organisé conjointement par le Ministère de la femme, de la famille et des séniors et le Conseil de l'Europe

Introduction

La violence faite aux femmes est « une violation des droits de l'Homme et une forme de discrimination à l'égard des femmes. Elle désigne tous les actes de violence fondés sur le genre qui entraînent, ou sont susceptible d'entraîner pour les femmes, des dommages ou souffrances de nature physique, sexuelle, psychologique ou économique, y compris la menace de se livrer à de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou privée »¹.

Afin de lutter efficacement contre ce phénomène et assurer une prise en charge et une protection adéquate de la victime, une approche basée sur les droits est fondamentale. La compréhension de leurs droits par les victimes et leur accès effectif à ces droits et aux services de protection sont essentiels pour une meilleure prise en charge, d'où l'importance de la vulgarisation de ces droits à travers la sensibilisation et l'information.

De plus, durant le parcours de protection d'une femme victime de violences, plusieurs acteurs interviennent et chacun doit apporter une solution adaptée dans son domaine de compétence. Le rôle de chaque intervenant est important, tant dans la phase d'identification des violences que dans celle de l'accompagnement de la victime et, le cas échéant, de ses enfants.

Les besoins et demandes des femmes victimes étant multiples (psychologiques, sociaux, médicaux, juridiques notamment), il est primordial que chaque professionnel inscrive son intervention au sein d'un protocole de coopération avec les autres professionnels concernés afin de favoriser une prise en charge coordonnée et multisectorielle des victimes.

Enfin, le renforcement continu des capacités des professionnels est nécessaire pour améliorer à la fois la prise en charge et la protection effectives des victimes et l'usage de mécanismes standardisés favorisant les échanges et la coopération entre professionnels. La formation permet en outre d'acquérir les connaissances nécessaires sur les différentes formes et cycles des violences ainsi que sur leurs conséquences, améliorant ainsi les pratiques professionnelles d'identification, d'orientation et d'accompagnement des femmes victimes.

¹ *Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul)*

Lancement : objectifs, agenda et participants

Objectifs et contenu des livrables

Un lancement sera organisé les 8 et 9 décembre 2020 de deux livrables conçus pour contribuer à une meilleure prise en charge des femmes victimes de violences. Le premier est un Livret des droits des femmes victimes de violences qui a été élaboré par le Ministère de la femme, de la famille et des séniors, avec le soutien du Conseil de l'Europe, afin de sensibiliser les victimes sur leurs droits et de les accompagner durant leur orientation. Après le lancement, le Livret sera distribué dans les 24 gouvernorats tunisiens à travers les Instances de coordination régionale de lutte contre les violences à l'égard des femmes.

Le deuxième axe concerne le renforcement de capacités de cinq Instances de coordination régionale, d'un nombre de délégations régionales de la femme et de la famille et des ONG à travers la formation à distance HELP² du Conseil de l'Europe.

Le cours sera conduit en arabe par une tutrice HELP nationale certifiée durant 3 à 5 mois. Son contenu est adapté aux Instances de coordination régionale en Tunisie et axé sur le processus de prise en charge multisectorielle.

Ainsi, la formation couvre les modules suivants :

1. **Introduction** générale
2. **Définitions et concepts**
3. **Cadre juridique** national, international et européen de lutte contre les violences faites aux femmes
4. **Prise en charge non-judiciaire** des femmes victimes
5. **Prise en charge judiciaire** des femmes victimes
6. **Mécanismes** de coordination et de prise en charge multisectorielle
7. **Surmonter les défis et les barrières** rencontrés pour garantir la **protection des victimes** et l'**accès aux droits**
8. **Bonnes pratiques** en matière de prise en charge multisectorielle



Agenda

La première journée sera axée sur la Protection des femmes victimes de violences avec une présentation du Livret des droits des femmes victimes de violences et des échanges croisés sur la prise

² Le **Programme de formation aux droits de l'Homme pour les professionnels du droit (HELP)** est une plateforme de formation en ligne qui vise à renforcer les capacités des professionnels du droit et des autres professionnels afin qu'ils/elles puissent appliquer les normes internationales des droits de l'Homme dans leur travail quotidien sur la base d'une méthodologie prenant en compte leurs contraintes de temps.

La formation est constituée d'un cours modèle selon la thématique, exhaustif et interactif et de cours contextualisés et adaptés par des tuteurs nationaux HELP aux législations, aux contextes et aux catégories de professionnels des pays en question.

en charge multisectorielle. La deuxième journée sera dédiée à HELP : présentation de la méthodologie, du cours contextualisé et des participants.

Organisateurs

L'évènement est organisé conjointement par le Ministère la Femme, de la Famille et des Séniors et le Conseil de l'Europe.

Participant.e.s

Ministères et autres institutions de l'Etat, instances de coordination régionale, organisations de la société civile et organisations internationales, représentations diplomatiques, universités et médias.

Ordre du jour

Mardi, 8 décembre 2020	
08h45	Connexion
09h00 – 09h20	<p>Ouverture</p> <p>Madame Imen Houimel, Ministre de la femme, de la famille et des personnes âgées</p> <p>Madame Claudia Luciani, Directrice de la dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance, Direction Générale de la Démocratie, Conseil de l'Europe</p>
<p>Session I : Protection des femmes victimes de violences : Livret des droits des femmes victimes de violences et prise en charge multisectorielle</p> <p>Modérateur : Monsieur Mehdi Remili, Chef d'Unité, Renforcement des capacités et projets de coopération Région Sud de la Méditerranée, Direction de la Dignité Humaine, de l'Egalité et de la Gouvernance, Conseil de l'Europe</p>	
09h20 – 10h00	<p>Livret des droits des femmes victimes de violences : présentation</p> <p>Madame Raoudha Bayoudh, Commissaire générale, Sous-directrice de la Direction de la prévention sociale, Tutrice certifiée HELP, ministère de l'Intérieur</p>
10h00 – 10h30	<p>Prise en charge multisectorielle des femmes victimes de violences en Tunisie : rôle de l'Observatoire national de lutte contre les violences à l'encontre des femmes et des Instances de coordination régionale</p> <p>Madame Monia Kari, Directrice générale, Tutrice certifiée HELP, Observatoire national de lutte contre les violences à l'encontre des femmes (à confirmer)</p>
10h30 – 11h00	Discussion
11h00 – 11h30	<p>Protection des femmes victimes et prise en charge multisectorielle selon la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul)</p> <p>Madame Johanna Nelles, Secrétaire Exécutive du mécanisme de suivi de la Convention d'Istanbul, Service de la dignité humaine et de l'égalité de genre, Direction générale de la Démocratie, Conseil de l'Europe</p>
11h30 – 12h00	<p>Processus d'Orientation des femmes victimes de violences et coordination multisectorielle : exemple de la Suisse</p> <p>Madame Marie-Claude HOFNER, Membre du Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO) du Conseil de l'Europe</p>
12h00 – 12h30	Discussion et clôture de la journée 1

Mercredi, 9 décembre 2020

08h45	Connexion
Session II : Renforcement de capacités des Comités régionaux de coordination multisectorielle en Tunisie à travers le Programme de formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit (HELP) Modératrice : Madame Faten Sebei , Chargée de mission, Tutrice certifiée HELP, Ministère de la femme, de la famille et des séniors	
09h00– 9h30	Introduction au programme et à la méthodologie HELP et présentation de la plateforme Madame Eva Pastrana , Cheffe de l'Unité HELP, Conseil de l'Europe
09h30 – 10h00	Protection des femmes victimes de violences : Jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme Madame Carmen Morte , Conseillère juridique principale au sein du Cabinet de la Section III de la Cour européenne des droits de l'homme.
10h00 – 10h30	Discussion
10h30 – 11h00	Cours HELP relatif à la lutte contre les violences à l'égard des femmes pour les Instances de coordination régionale : Présentation Madame Raoudha Bayoudh , Tutrice certifiée HELP, Commissaire générale, Sous-directrice de la Direction de la prévention sociale
11h00 – 11h30	Présentation des participant.e.s HELP Instances de coordination régionale - Région Nord-Ouest : Siliana / 13 membres - Région Nord-Est : Zaghouan / 11 membres - Région Centre-Ouest : Kairouan / 13 membres - Région Centre-Est : Monastir / 11 membres - Région Sud-Est : Gabes / 15 membres ONG dans les régions de : - Kairouan - Mednine - Gafsa - Sfax - Tunis - El Kef Délégations régionales de la femme et de la famille de : - Sousse - Bizerte - El Kef - Beja Jendouba
11h30– 12h15	Discussion
12h15 – 12h30	Clôture de l'activité

